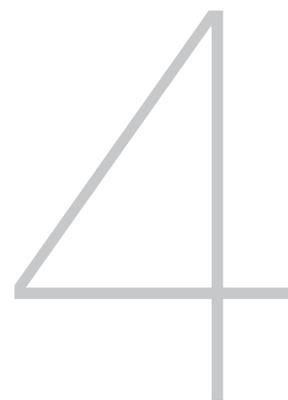




Libre cours



Actualité de la recherche sur le livre et la lecture des enfants et des jeunes

ENFANTS ET ADOLESCENTS : QUEL GENRE DE VIE ?

PAR VÉRONIQUE SOULÉ

Passionnées par la culture enfantine sous toutes ses formes (livres, spectacles, numérique...), Véronique Soulé présente l'émission « Écoute ! Il y a un éléphant dans le jardin » sur Radio Aligre (93.1) depuis des années et est également membre du comité de rédaction de *La Revue des livres pour enfants*.



Qu'est-ce que les enfants et les adolescents ont à nous dire de leur vie de tous les jours, à la maison, à l'école, dans leur quartier ou les différents lieux publics qu'ils fréquentent ? Pour la quatrième fois depuis 2013, l'UNICEF France a publié en novembre dernier, sous le titre *Quel genre de vie? Filles et garçons: inégalités, harcèlements, relations*¹, les résultats de la « Consultation générale » lancée auprès de 26 458 jeunes âgés de 6 à 18 ans sur le territoire national métropolitain (plus la Guyane). Cette année, l'enquête étudiait plus précisément les inégalités entre filles et garçons.

Véronique Soulé nous fait la synthèse de cette radiographie de la société des moins de 18 ans.

Il est rare, dans les enquêtes habituelles, que l'opinion des enfants ou adolescents sur leur vie quotidienne soit recueillie directement auprès d'eux à une telle échelle. En général les enquêtes sont menées auprès des adultes qui en ont la charge et donc s'expriment à leur place. L'UNICEF entend aussi par cette consultation faire entendre la voix des enfants dans la cité en mettant en pratique l'un des principes édictés par la Convention internationale des droits de l'enfant, selon lequel « les enfants et les adolescent.e.s ont un droit à être écouté.e.s et entendu.e.s et qu'il est du devoir des adultes et des institutions de mettre ce droit en pratique ».

←
III. Lisa Mandel pour l'Unicef.
Reproduit gracieusement avec son autorisation.

La rigueur et l'ampleur de la méthodologie adoptée sont à souligner : l'enquête a été déployée dans 132 communes et intercommunalités réparties dans différentes régions, dans des écoles, collèges, lycées, centres de loisirs, centres sociaux, centre locaux de jeunes, mais aussi en ligne, sur la base du volontariat. Il ne s'agissait pas d'assurer la représentativité parfaite des jeunes concernés (par un panel, par exemple), mais plutôt de rechercher la plus grande significativité statistique possible en diversifiant au maximum et en identifiant les lieux de la consultation et en contrôlant de façon précise les conditions de la réalisation de la consultation, c'est-à-dire l'accompagnement par des adultes sans influencer les enfants pour répondre aux 135 questions du livret.

Ajoutons encore que le sociologue Serge Paugam², la géographe du genre Édith Maruéjouls³ et la médecin-pédiatre Catherine Dolto ont contribué à l'analyse des résultats, tandis que l'auteure Lisa Mandel a participé à des focus-groupes dans de nombreux établissements et traduit en bande dessinée les questionnements des enfants et des jeunes dans la publication.

Les 135 questions⁴ posées dans le livret se répartissent en quatre domaines - « J'ai des droits », « Ma vie de tous les jours », « Mon éducation, mes loisirs » et « Ma santé » - dont les réponses ont été analysées à partir des variables suivantes : le sexe, l'âge, le quartier et la situation familiale. Il n'est évidemment pas question de reprendre ici tous les résultats, seulement d'en pointer quelques-uns qui nous ont semblé susceptibles d'intéresser particulièrement les médiateurs culturels.

LES MÊMES DROITS POUR LES FILLES ET LES GARÇONS ?

En très grande majorité, les enfants connaissent leurs droits, mais ce constat est contrebalancé par le sentiment exprimé par 45% des filles d'avoir moins de droits que les garçons, un sentiment renforcé par le fait que seulement trois enfants sur cinq pensent qu'à l'école les adultes traitent vraiment les filles et les garçons de la même façon.

Dans leurs relations amicales, les enfants et adolescents semblent indiquer de nombreuses

difficultés, particulièrement entre sexes opposés. Le rapport à l'homosexualité est lui aussi problématique puisque les adolescents sont 45% à ne pas indiquer clairement (en répondant « Oui, vraiment ») que « l'on peut aimer qui on veut et que l'amour entre filles et l'amour entre garçons est le même amour qu'entre une fille et un garçon ».



Sur leurs conditions de vie, si presque tous les répondants expriment un bien-être à la maison, près d'1/4 d'entre eux affirment qu'il n'y a pas d'endroit dans leur quartier pour jouer, faire du sport et pratiquer des activités culturelles.

Presque 1/3 reconnaissent qu'il y a de la violence dans son quartier ou sa ville et que s'y trouvent des armes. Le milieu scolaire s'avère, lui aussi, angoissant puisque pas loin de la moitié n'indiquent pas clairement s'y sentir en sécurité. Ils ne sont que 43,5% à pratiquer une activité de loisirs hebdomadaire dans un conservatoire, une école d'art ou une association (et 10% n'ont pas eu le droit de choisir l'activité dont ils avaient envie). Enfin, seulement un enfant sur deux indique clairement qu'il peut faire des sorties (bibliothèque, exposition, concert, spectacle...) avec ses parents ou d'autres adultes. Sur les questions de santé, les adolescents (14-18 ans) sont touchés par la souffrance et les pratiques addictives (1/4 consomment de l'alcool et ont été en situation d'ivresse ; 1/3 ont été sollicités pour consommer la drogue, et 13% en ont consommé). La prévention des risques n'est pas encore généralisée, puisque entre 60 et 70% seulement disent avoir été sensibilisés aux risques de la drogue, du tabac ou du SIDA.

LA MESURE DES PRIVATIONS

Cinq types de privation ont été mesurés : privation matérielle (cela concerne au moins 16% des répondants), privation préjudiciable à la santé et celle à l'accès aux savoirs, privation de sociabilité amicale et privation d'activités. Parmi tous les points relevés dans le rapport, arrêtons-nous sur quelques-uns d'entre eux.

La privation préjudiciable à l'accès aux savoirs concerne les livres, les magazines d'information mais aussi l'ordinateur et l'Internet. Cet indicateur prend également en compte le fait de pouvoir aller à la médiathèque et d'avoir chez soi un endroit pour faire ses devoirs dans le calme. En l'absence d'un de ces critères, le répondant est considéré en situation de privation, ce qui correspond à 36,5% d'entre eux.



De même 30% d'enfants ou ados sont considérés être en privation d'activités, car ils ne remplissent pas les trois critères suivants : la possibilité pour les parents de payer les voyages et sorties scolaires, la pratique d'activités avec d'autres enfants en dehors du cadre scolaire, les sorties culturelles avec les parents ou d'autres adultes.

Quel que soit le type de privation, les quartiers prioritaires sont toujours dans la situation la plus défavorisée. On note cependant que si les jeunes de ces quartiers peuvent moins inviter d'amis à la maison que ceux des centres-ville, ils peuvent davantage les rencontrer dans leur quartier. L'explication serait que dans les quartiers populaires, les parents font davantage confiance aux enfants et les laissent plus libres de nouer les contacts qu'ils souhaitent dans leur quartier.

Les facteurs sociaux de la privation sont particulièrement prégnants : près de la moitié des jeunes en quartier prioritaire sont en situation de privation préjudiciable à l'accès aux savoirs (33% en centre-ville) et 34,5% en privation d'activités (26% en centre-ville). Les mêmes différentiels s'observent entre les enfants dont l'un ou les deux parents sont au chômage et ceux dont les parents ne le sont pas. Ainsi un jeune vivant en quartier prioritaire a environ 1,5 fois plus de risques d'être privé matériellement que ceux vivant en centre-ville (un peu plus pour les filles) et 2,04 fois plus de risques si ses deux parents sont au chômage.

Si on ne note pas de différence réellement marquée entre les filles et les garçons vivant dans un lieu d'habitation semblable sur la privation matérielle, ce n'est pas le cas pour la privation préjudiciable pour l'accès aux savoirs. En effet, les filles vivant en quartier populaire ont 1,79 fois plus de risque d'être privées dans ce domaine que les filles vivant en centre-ville, alors que pour les garçons le risque n'est pas significatif. Avoir un parent au chômage a un effet pénalisant en termes de sociabilité amicales pour les filles et les garçons ; cependant les filles dont les deux parents sont au chômage le subissent davantage que les garçons dans la même situation.

De même, la privation d'activités sportives, culturelles ou de loisirs est un facteur d'inégalités important : il est le plus élevé pour les filles comme pour les garçons dans les quartiers prioritaires, mais également dans les quartiers périphériques (certainement à cause de l'éloignement des lieux où se pratiquent ces activités), et pour les filles dans les quartiers populaires. De façon générale, les filles ont moins de choix pour leurs pratiques sportives en club que les garçons, le monde omnisport privilégiant la pratique masculine dans la non-mixité. D'ailleurs toutes les études sur les pratiques sportives font apparaître un inégal accès entre filles et garçons aux équipements (horaires et lieux de pratiques, moindre subvention, déplacement...), quels que soient la commune étudiée, le milieu social des parents et la tranche d'âge.

Ainsi, hormis le cas des privations matérielles où il n'existe pas de différence significative entre les filles et les garçons, un écart en défaveur des filles est constaté pour les autres types de

privation (accès aux savoirs, à la santé, à la sociabilité amicale, aux activités). Ces différences semblent a priori minimales, mais le fait qu'elles se déclinent systématiquement en défaveur des filles est essentiel : si le cumul des difficultés, souvent évoqué comme le problème majeur dans la constitution des inégalités sociales, relève d'abord de facteurs sociaux, il traduit en même temps un effet de genre que l'on peut repérer dès l'enfance.

MOQUERIES, DISCRIMINATION ET HARCÈLEMENT

Les enfants et adolescents sont nombreux à faire l'expérience de moqueries, de harcèlement ou de discrimination qui témoignent de la rudesse des rapports entre eux mais aussi avec les adultes. Dès l'entrée au CP, les attaques et moqueries sont déjà particulièrement fortes, puisque un enfant sur deux est concerné par ce problème à l'âge de 7 ou 8 ans. Ce phénomène touche davantage les garçons à l'âge de l'école primaire, période de la vie, note le rapport, où ces derniers cherchent à affirmer entre eux leur tempérament. Mais les résultats montrent que les agressions visent prioritairement les enfants et adolescents qui vivent dans des conditions précaires ou qui ont connu des ruptures familiales.



Attaques et moqueries blessantes

Les discriminations religieuses et ethniques sont, encore une fois, marquées par des différences sociales, mais non genrées. Qu'elles soient exercées par des enfants ou par des adultes, à l'école ou dans le quartier, elles concernent environ 8% des répondants, et plus particulièrement les 15-18 ans. Ceux

vivant en quartier prioritaire, en famille recomposée, monoparentale ou en foyer d'accueil en sont plus souvent victimes. En revanche, concernant la discrimination vestimentaire, et toutes choses égales par ailleurs, les filles considèrent davantage qu'on ne les respecte pas quelle que soit leur tenue à l'école. Cette discrimination augmente de façon sensible avec l'âge, puisque les 12-14 ans ont deux fois plus de risques de faire cette expérience que les 6-11 ans, et trois fois plus entre 15 et 18 ans (20%), et ce quasiment autant dans les centres-villes que dans les quartiers populaires, et bien plus en Ile-de-France que dans les autres régions. Pour les filles, il ne semble pas y avoir de bonne réponse à l'oscillation permanente entre « trop » et « pas assez » féminine.

Sur Internet, les garçons sont plus touchés par les attaques et les moqueries blessantes, et les filles plus par le harcèlement (1,5 fois plus de risques) et ce sont les ados qui sont les plus concernés (quatre fois plus de risques d'avoir fait l'objet de harcèlement que les 6-11 ans). Dans la rue ou les transports en commun, les filles (12-18 ans) sont deux fois plus nombreuses à avoir déjà été suivies, touchées, embrassées de force que les garçons (qui sont peut-être plus exposés aux injures), et les jeunes des quartiers prioritaires beaucoup moins nombreux que les jeunes de centre-ville. Le rapport avance une spécificité des quartiers prioritaires, en raison de leur séparation spatiale plus marquée des sexes : les garçons occupent l'espace public, les filles se protègent davantage en restant confinées dans l'espace domestique ou dans les lieux où elles se sentent en sécurité. Ce harcèlement vécu au quotidien engendre la relégation des filles auxquelles on signifie que leur place n'est pas au-dehors, en tout cas qu'elles n'y sont pas dans un climat bienveillant.

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

L'angoisse de ne pas réussir à l'école affecte une très forte proportion d'enfants. Elle est déjà très prégnante dès 6 ans (1 enfant sur 2), mais elle augmente régulièrement avec l'âge (78% des 17-18 ans). Les filles sont nettement plus angoissées que les garçons (1,5 fois plus), et ceux et celles vivant en quartier périphérique ou en quartier prioritaire

davantage qu'en centre-ville. Ce résultat conduit à souligner que le cadre scolaire peut constituer une violence symbolique pour ceux qui y sont mal préparés et qui risquent d'y être d'emblée dévalorisés.

À l'école, les filles se sentent plus en sécurité que les garçons (et y sont donc plus intégrées), mais le sentiment de sécurité décroît avec l'âge. Ainsi 13% des ados de 14 ans ne se sentent pas en sécurité au collège. Le fait de vivre dans une famille monoparentale ou dans un foyer ou dans une famille d'accueil, le fait d'avoir des parents au chômage aggravent les risques du sentiment d'insécurité, et encore davantage pour les jeunes scolarisés en Ile-de-France. L'école reproduit en son sein la violence des rapports sociaux à l'œuvre dans la société.

LES RELATIONS ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS : LE GRAND MALENTENDU

À la préadolescence (12-14 ans), 45% des filles ont l'impression d'avoir moins de droits que les garçons, en particulier quand l'un de leurs parents est au chômage, pour atteindre les 65% à partager ce sentiment à 17 ans. Pour les garçons, c'est le contraire, plus ils grandissent, moins ils pensent que les filles ont davantage de droits qu'eux.

L'adolescence est donc l'âge où les garçons se rendent compte qu'ils occupent dans leur espace social une position supérieure à celle des filles en termes de droits. Cependant, les garçons qui vivent dans des conditions précaires du fait de leur situation familiale, du lieu d'habitation ou de la situation de leurs parents par rapport au chômage ont une probabilité plus forte de penser que l'inégalité entre les sexes en termes de droits joue en leur défaveur : c'est donc dans les milieux les plus désavantagés que la tension entre les filles et les garçons risque d'être la plus vive!

La cohabitation dans l'espace pose un véritable problème aux filles, surtout à l'école primaire, où elles sont plus nombreuses à penser qu'elles ne peuvent pas jouer aux mêmes jeux que les garçons. Pour les garçons, c'est surtout au collège que, de façon significative, ils pensent qu'ils ne peuvent pas participer aux mêmes jeux que les filles, et plus particulièrement dans les quartiers prioritaires. L'observation des positions des filles et des garçons dans les cours de récréation montre la prédominance des garçons à l'espace central (le terrain de foot) et des filles sur les côtés et aux toilettes. Ainsi on peut émettre l'hypothèse qu'étant reléguées dès l'école primaire, une fois parvenues à l'adolescence elles ont intégré cette forme de relégation et consenti en grande majorité à la non-mixité au collège.⁵

Les filles pensent moins que les garçons que la relation entre les filles et les garçons pose problème. Si la relation est jugée problématique, elle est donc davantage le fait des garçons, et surtout à l'école primaire, où la séparation des sexes est très marquée, et davantage dans les quartiers prioritaires ou quand les parents sont au chômage. À cet âge de l'apprentissage de la virilité par les garçons, avouer avoir une copine peut être considéré par eux comme une marque de faiblesse.

Pour conclure, le rapport émet un certain nombre de recommandations pour tenter de construire l'égalité dès l'enfance. Parmi celles concernant l'accès aux loisirs, il faudrait renforcer, diversifier et donner de la place aux filles, car à partir du collège l'accès des filles aux équipements de loisirs se restreint et elles deviennent rapidement invisibles dans l'espace public. Il serait également nécessaire de construire un espace public partagé, permettant une réelle mixité des publics et des usages. ●

1. À télécharger sur le Net: <https://www.unicef.fr/article/consultation-nationale-des-6-18-ans-2018-ecoutons-ce-que-les-enfants-ont-nous-dire>

2. Auteur, entre autres, de *Des pauvres à la bibliothèque. Enquête au Centre Pompidou*, Presses universitaires de France, coll. Le Lien social, 2013.

3. Sa thèse, soutenue en 2014, s'intitule « Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes. Pertinence d'un paradigme féministe ».

4. Ces 135 questions sont répertoriées dans le rapport, consultable et téléchargeable sur le Net.

5. On trouvera sur le Net différentes références d'articles ou d'émissions où Édith Maruéjols aborde cette question qu'elle a particulièrement étudiée.